

Lettre pastorale de Monseigneur André-Mutien Léonard

Frères et Sœurs,

Ces dernières semaines, des conflits importants ont secoué notre diocèse. Des informations en sens divers vous ont profondément décontenancés et vous vous demandez légitimement pourquoi, un mois après son ordination, votre évêque a librement consenti à devenir un « signe de contradiction » (cf. *Lc* 2, 34). Alors que, l'évêque est là aussi, et même d'abord, pour apporter au diocèse la paix du Seigneur, selon une autre parole de l'Évangile, « Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix » (*Jn* 14, 27). C'est d'ailleurs dans cet esprit de paix que, durant ces deux derniers mois, j'ai célébré avec tant de joie, les sacrements de l'eucharistie et de la confirmation dans de si nombreuses paroisses du diocèse.

Pourquoi, dès lors, ai-je pris lucidement et tout de suite le risque énorme de ces graves remous, lesquels, soyez-en sûrs, auraient de toute façon éclaté, même après des années d'observation et d'écoute, dès que j'aurais mis le doigt sur le point névralgique de l'enseignement théologique et de la formation des futurs prêtres, problème délicat qui ne concerne pas seulement le diocèse de Namur mais la plupart des Églises d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord.

Si j'ai pris ce risque, c'est parce que la situation actuelle ne peut pas durer. Les prêtres ne sont pas tout dans l'Église, ils ne sont là que pour le peuple de Dieu, à son service. Mais leur service est indispensable. Or,

la moyenne d'âge des prêtres du diocèse est de soixante-deux ans environ. Beaucoup ont une santé ébranlée, ils sont souvent surchargés, certains sont menacés par le découragement. Dans les dix années qui viennent, le nombre de prêtres en service actif va chuter de manière catastrophique. Une vingtaine de prêtres du diocèse quittent ce monde chaque année et, en échange, nous en ordonnons un, deux ou trois par an. Le calcul est aisé à faire. Or, les faits nous montrent que, si l'on prend les décisions adéquates, des candidats plus nombreux et de qualité se présentent. Je désire donc fermement, et tout de suite, aller dans cette direction. Ce faisant, je ne condamne pas le type d'appel et de formation actuellement en place, je désire simplement le faire évoluer notablement. Je ne juge pas non plus les jeunes prêtres qui ont été ordonnés les vingt dernières années ; je cherche seulement à réunir les conditions pour qu'ils soient plus nombreux à l'avenir et bénéficient d'une formation encore mieux adaptée que celle de leurs prédécesseurs, car des progrès sont toujours possibles dans l'Église sans constituer pour autant une insulte aux générations précédentes. Je ne désavoue pas davantage ceux qui m'ont précédé. Ils avaient leurs lumières, leurs priorités, que je respecte entièrement, que j'assume largement et qui ont porté beaucoup de fruits en de nombreux domaines, mais pas dans celui du nombre des ordinations sacerdotales. Je demande donc simplement de pouvoir explorer immédiatement, sans attendre, des voies nouvelles dont mon expérience personnelle de Président de Séminaire et celle de plusieurs diocèses en Europe Occidentale nous montrent qu'elles peuvent porter, pour les temps nouveaux où nous sommes, des fruits plus abondants. D'ailleurs, depuis que j'ai annoncé mon intention de stimuler courageusement la formation des futurs prêtres, une bonne quinzaine de jeunes m'ont déjà manifesté leur désir d'entrer au séminaire à la rentrée prochaine, ce qui ne s'est plus vu depuis de nombreuses années. Ils seront officiellement admis s'ils présentent les aptitudes requises, et j'espère que d'autres jeunes se joindront encore à eux d'ici septembre. Pour vérifier cette audacieuse hypothèse de travail, je propose en fait moins de bouleversements qu'il ne paraît à première vue.

1) Il n'a jamais été question de fermer le Séminaire de Namur. Les divers services qu'il assure actuellement sont maintenus.

2) Moyennant quelques remaniements et aménagements à préciser, la section de Philosophie poursuivra son travail et continuera d'accueillir les séminaristes de premier cycle venant des diocèses de Namur, Liège et Tournai.

3) Il est vrai que je ne suis pas entièrement satisfait de l'optique adop-

tée par la section de théologie, que j'y souhaite des aménagements plus substantiels et que j'ai d'abord pensé y suspendre provisoirement la formation des séminaristes de second cycle, suspension qui, dans les conditions présentes, n'aurait affecté qu'un tout petit nombre d'étudiants. Cependant, au terme de mes rencontres avec les formateurs du séminaire et avec les doyens du diocèse, j'ai accepté qu'une partie des séminaristes de théologie puisse encore être formée à Namur, mais à condition que la formation qui y est dispensée évolue afin de mieux rencontrer mes légitimes préoccupations.

4) Il n'a donc jamais été question de supprimer l'École théologique du diocèse, le Sénevé, laquelle d'ailleurs offre ses enseignements à une énorme majorité de laïcs, ni de fusionner le Sénevé avec l'École de la foi, tout comme je n'ai jamais remis en question l'opportunité d'une formation conjointe des séminaristes avec des laïcs. J'ai seulement proposé des passerelles entre les options théologiques du Sénevé et d'autres préoccupations doctrinales et ecclésiales, légitimes elles aussi, afin de parvenir, dans le cadre d'une école cathédrale nouvelle, à une formation théologique des futurs prêtres et des laïcs qui soit plus équilibrée et plus accueillante à toutes les sensibilités théologiques en présence dans le diocèse et dans l'Église.

5) Si les professeurs du Sénevé jugent ne pas pouvoir entrer dans ces vues et ne pas pouvoir porter avec moi et avec mes collaborateurs le type de formation sacerdotale que je souhaite pour le diocèse, ils demeurent cependant libres de continuer leur enseignement tel qu'ils le pratiquent aujourd'hui, avec d'ailleurs une compétence intellectuelle et un dévouement personnel que je ne leur ai jamais déniés. Mais, dans cette hypothèse, je demande de pouvoir alors tenter une autre formule pour la formation théologique des futurs prêtres, et ce, afin de répondre de toute urgence aux besoins impérieux du diocèse en matière de vocations sacerdotales.

Quant à ma conception de la formation des futurs prêtres, elle n'a rien d'original et s'inspire en droite ligne du concile Vatican II et notamment du Décret *Presbyterorum Ordinis* sur le ministère et la vie des prêtres, spécialement aux paragraphes 12 à 17, lesquels explicitent par quels moyens et dans quel esprit les prêtres peuvent répondre à leur vocation particulière à la sainteté. Je résumerais volontiers mes perspectives sur la formation des futurs prêtres dans les termes suivants.

Dans le contexte d'aujourd'hui, où l'Église doit simultanément être très à l'écoute des problématiques contemporaines et profondément enra-

cinée en Celui qui est pour elle et pour tout homme « le Chemin, la Vérité et la Vie » (Jn 14, 6), les prêtres sont appelés, plus que jamais, à satisfaire à des exigences contrastées mais complémentaires, afin d'être pleinement « hommes de Dieu » et « hommes des hommes ». De ces exigences découlent immédiatement des conséquences capitales pour la formation des futurs prêtres. Bien équilibrés humainement et psychologiquement, les séminaristes doivent en effet être capables de comprendre les hommes et les femmes de ce temps, de les prendre tels qu'ils sont et de cheminer avec eux ; mais, tout en sympathisant avec les interrogations contemporaines, ils doivent aussi avoir de solides points de repère doctrinaux, lucidement appuyés sur l'Écriture et la Tradition et en harmonie confiante et responsable avec le Magistère de l'Église. Conjointement, leur capacité d'écoute et leur ouverture au monde actuel ne seront significatives que s'ils sont en même temps de grands priants et des hommes d'Église. Je les souhaite donc profondément contemplatifs, passionnés de la Parole de Dieu, amoureux de l'Eucharistie célébrée et adorée de tout cœur, familiers du sacrement du pardon auquel ils n'attireront les fidèles qu'en le recevant eux-mêmes fréquemment avec joie, habités par un grand attachement à l'Église et notamment à celle qui en personnifie le mystère caché, à savoir la Vierge Marie, et à ceux qui garantissent visiblement et objectivement son unité dans la foi, à savoir l'Évêque sur le plan de l'Église locale, et le Pape sur le plan de l'Église universelle. Inversement, la pierre de touche d'une authentique spiritualité sacerdotale sera, chez le prêtre et le futur prêtre, son aptitude à développer en eux une véritable proximité à l'égard des hommes et des femmes de ce temps, avec une prédilection évangélique pour les plus pauvres et les laissés pour compte. Car la vie spirituelle chrétienne ne peut jamais être évasion du monde ; elle est toujours spiritualité de l'Incarnation, branchée sur l'amour divin s'engouffrant au cœur du monde afin de le sauver et de le transfigurer.

Or, pour devenir prêtres de cette manière et pour cette Église-là, les candidats, effectifs et potentiels, sont aujourd'hui nombreux. Notre devoir le plus impérieux est de les accueillir tels qu'ils sont et tels que le Seigneur les veut, et tout de suite. Nous ne pouvons les décevoir et devons donc leur offrir immédiatement les conditions optimales d'une formation répondant au mieux et simultanément à toutes les exigences énoncées à l'instant. Si nous le faisons généreusement, nous permettrons au Seigneur de garantir l'avenir du sacerdoce en nos pays et nous donnerons ainsi aux prêtres aujourd'hui en fonction la joie, ô combien méritée, d'avoir des col-

laborateurs et des successeurs. Tel était, à mes yeux, l'enjeu ultime des récents remous.

Dans toute cette affaire, on m'a beaucoup reproché d'agir trop vite et de décider tout seul. L'évêque, il est vrai, est, lui aussi, un homme avec ses limites et ses faiblesses. Si, à certains moments, j'ai péché par excès de précipitation ou si des paroles moins heureuses m'ont échappé (sans compter toutes celles que l'on m'a prêtées), j'en demande humblement pardon, car je suis, moi aussi, comme vous tous, un pauvre pécheur qui a toujours besoin de miséricorde, surtout si, d'une manière ou d'une autre, j'ai manqué à la justice. Mais, pour le reste, je crois avoir montré qu'il faut agir très vite en cette matière si nous ne voulons pas passer à côté de la chance qui s'offre à nous à l'aube du troisième millénaire. Semblablement, je suis prêt à tous les débats et à toutes les concertations, mais, dans ce domaine qui dépend immédiatement de ma responsabilité d'évêque, et dans lequel le Seigneur m'a donné de faire une expérience instructive durant vingt-quatre ans de ministère, je devais en conscience donner tout de suite une impulsion décisive. C'est d'ailleurs pourquoi, en accord avec mon Conseil épiscopal, et lors de la répartition des tâches au sein de ce dernier, j'avais explicitement mentionné la formation des futurs prêtres parmi les responsabilités que l'évêque assumait personnellement.

Certes, j'ai bien conscience qu'à l'occasion de telles décisions, des habitudes établies ont été bouleversées, le désarroi a provisoirement saisi nombre de consciences et certaines personnes se sont même senties blessées. Je le regrette profondément, mais qu'on veuille bien comprendre que tout cela n'est que l'envers largement inévitable, d'une entreprise absolument indispensable, à savoir la relance des vocations sacerdotales. Si nous ne l'entreprenions pas maintenant, nous serions responsables, dans quelques années, de bien d'autres souffrances plus grandes, de bien d'autres blessures plus profondes encore, à savoir la détresse et la peine de dizaines et de dizaines de paroisses ou communautés se retrouvant sans pasteurs pour les accompagner.

Frères et sœurs, j'ai besoin de votre compréhension à toutes et à tous. Sans les doyens, sans les prêtres, sans les laïcs du diocèse, l'évêque ne peut rien. Mais, inversement, sans l'évêque du diocèse, successeur des apôtres, les prêtres et les laïcs ne peuvent marcher dans la vérité du Seigneur. Le cardinal Danneels le rappelait heureusement le jour de mon ordination. D'une part, il m'invitait à travailler avec tous les diocésains (« Écoutez-les volontiers », disait-il) et, en ces jours, j'ai entendu et écouté une multitude d'avis et de conseils, en sens divers d'ailleurs. Mais, d'autre part, il vous

exhortait également : « En la personne de l'évêque, entouré de ses prêtres, c'est le Christ lui-même, le Prêtre éternel, qui est présent au milieu de vous. Accueillez donc notre frère, voyez en lui le serviteur du Christ et l'intendant des mystères de Dieu ».

C'est pourquoi j'ai le ferme espoir que nous pourrons sortir de la difficulté présente. L'évêque se convertira, avec la grâce de Dieu et votre prière, là où il doit se convertir. Les prêtres approfondiront la grâce et les exigences de leur ordination et le peuple chrétien, après la récente secousse, retrouvera la paix, dans la prière, la confiance et l'engagement. Je renouvelle donc les propositions que j'avais énoncées dans le communiqué du 10 juin et qui représentaient un compromis résultant de mes rencontres avec les professeurs du Sénevé et les doyens du diocèse et comportant de notables concessions de ma part en comparaison de mes premières résolutions (¹). Que l'Esprit-Saint veuille nous éclairer et nous fortifier tous en ces heures décisives pour l'avenir du sacerdoce dans notre diocèse. Je vous bénis toutes et tous de grand cœur.

Donné à Namur, le 18 juin 1991.

†André-Mutien LÉONARD,
évêque de Namur.

Cette lettre pastorale sera lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche 30 juin 1991.

1. Je rappelle ces quatre propositions :

a) Un débat sera mis en route durant tout le temps nécessaire concernant l'ensemble de la formation théologique dans le diocèse. Toutes les parties intéressées (Sénevé, École de la foi, organes de formation permanente, doyens, Conseil presbytéral et Conseils pastoraux) seront associées à ce débat, selon des modalités à négocier au préalable.

b) Un second débat portera sur la formation des futurs prêtres et intéressera aussi bien les formateurs de philosophie que ceux de théologie, les uns et les autres devant faire des pas en vue d'aboutir à un projet cohérent de formation. Les doyens et les divers Conseils seront partie prenante de ce débat.

c) Pendant ce temps, par mesure d'apaisement, et afin de rendre justice aux aspects positifs de l'enseignement donné au Sénevé, la formation philosophique et théologique de séminaristes continuera au séminaire de Namur, lequel reste le lieu normal et souhaité de la formation des futurs prêtres, mais avec le projet d'une meilleure articulation des diverses tendances théologiques actuellement en présence (notamment le Sénevé et l'École de la foi).

d) Par ailleurs, l'évêque demeure libre d'envoyer des séminaristes dans d'autres lieux pour leur formation philosophique et théologique.